

EDITION A 4 ANS
SOMMAIRE
TOUTES INITIATIVES

- Editorial
- Plan des bureaux de la Mairie
- Concours des jardins fleuris 1982 - Résultats -
- Enquête sur les transports
- Jeunesse et scolarité
 - * à propos de la rentrée scolaire,
 - * le ramassage scolaire,
 - * restaurant scolaire,
 - * Ecole primaire publique du Grignon,
 - * Ecole maternelle publique du Grignon,
 - . effectifs,
 - . recensement des élèves pour la rentrée 1983-1984,
 - * Ecoles privées,
 - * rappel des activités sportives et culturelles ouvertes aux jeunes,
- Repas des Anciens
- Elections à la Chambre de Commerce et d'Industrie et élections Prud'homales
- Communiqués :
 - * inscriptions sur la liste électorale,
 - * vaccinations
 - * médaille de la Famille Française,
 - * changement de numérotation téléphonique,
 - * école de musique à B.G.
 - * une radio locale au Centre des Grézillières,
 - * mise en garde des Sapeurs-pompiers,
- Santé
- Bulletin municipal annuel
- Renseignements utiles
- Emploi

:!:!:!:!:!:!:!:!::
°§°§°§°§°§°§°
- * - * - * - * - * -
:--:--:--:

- d'autre part, pour des raisons politiques, certaines personnes responsables locales d'un parti, prétendent que cette manifestation "masquait l'absence de réalisation".

Eh bien, pour mémoire, je rappelle les principales depuis 5 années :

- * 1 Groupe Ecole Maternelle
- * 1 Restaurant pour l'Ecole Maternelle
- * Restauration de l'Eglise à 75 % (nous reste 1 tranche à réaliser)
- * Restauration et agrandissement de la Mairie avec
 - 1 nouvelle salle de conseil et mariages et
 - 6 bureaux supplémentaires
- * 1 Centre Médico-Social
- * Transformation et rajeunissement avec espaces verts
 - Place de l'Eglise
 - Place de la Mairie
 - Parkings supplémentaires
- * 4.500.000 francs lourds de travaux routiers sur une voirie communale où il n'avait rien été fait depuis plus de 10 années.
- * 1 terrain d'évolution pour le Club des Chiens de Défense

Pour ce qui est de l'ensemble sportif

- * 1 maison de gardien
- * 2 courts de tennis plein air
- * et très prochainement 1 court de tennis couvert
- * vestiaires football
- * 1 terrain foot pour enfants (ouvert à tous)
- * 1 terrain d'évolution avec jeux pour enfants
- 15.000 m2 qui ont été engazonnés et boisés

et enfin,

- * la sortie prochaine d'un lotissement communal
- * LES TRANSPORTS URBAINS A BASSE-GOULAIN
- * & UN PLAN D'OCCUPATION DES SOLS, ETC...

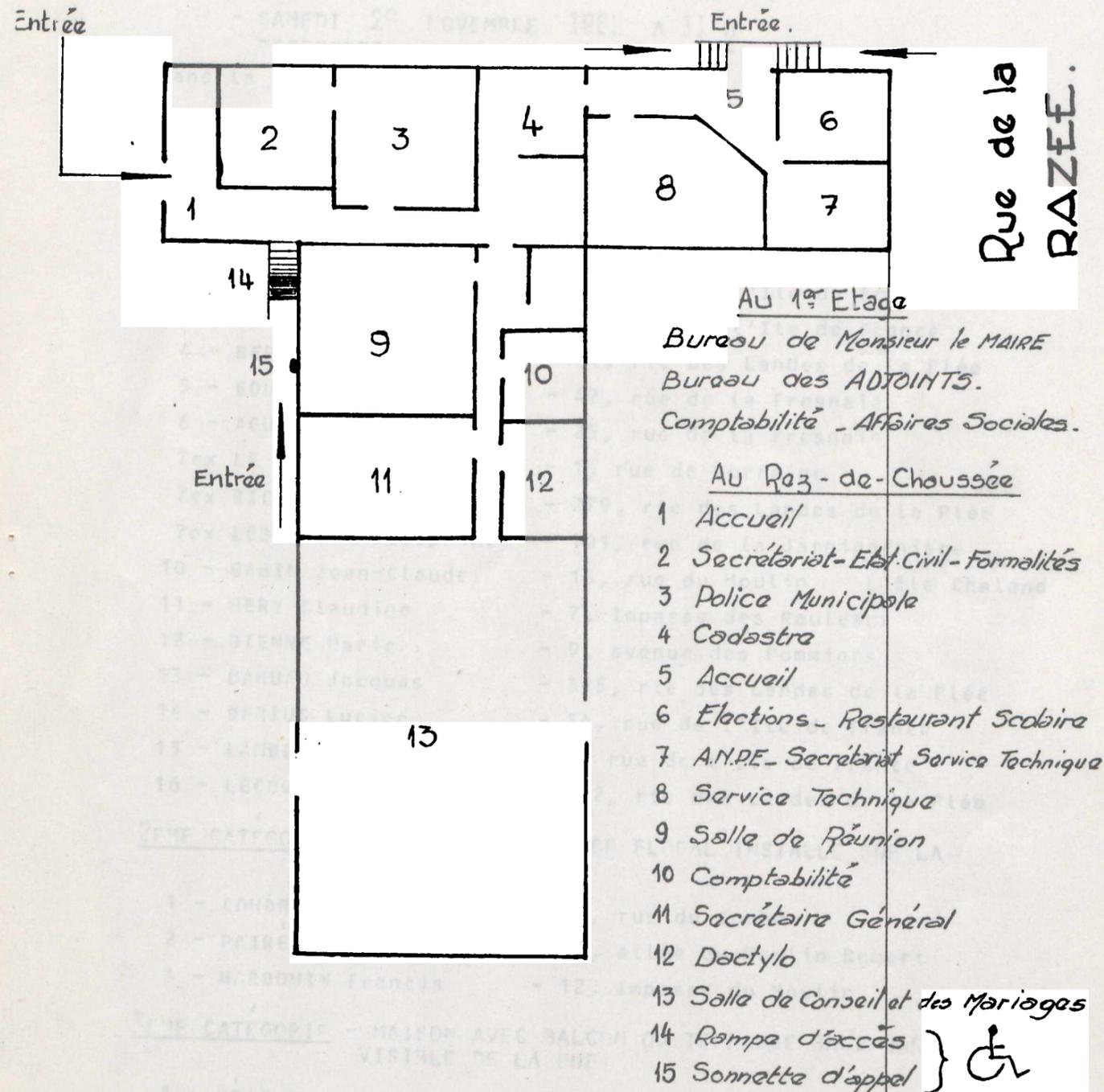
LE MAIRE,

Paul Bouin

Paul BOUIN

PLAN des BUREAUX-MAIRIE

PLACE LOUIS EDELIN



Parking COUR de la MAIRIE.

à la disposition de la population.

ENQUÊTE SUR LES TRANSPORTS URBAINS

RÉSULTATS DU SONDAGE EFFECTUÉ

| L I D E L L E | POURCENTAGE |
|---|-------------|
| * Nombre de questionnaires adressés : | 1.200 |
| * Nombre de réponses : | 67 6 % |
| Tranches d'âge des utilisateurs | |
| * moins de 20 ans | 40 % |
| * de 20 à 60 ans | 49 % |
| * plus de 60 ans | 11 % |
| Pour quelle utilisation ? | |
| <u>Régulièrement :</u> | |
| * pour se rendre : | |
| - aux écoles, sur NANTES | 10 % |
| - aux autres écoles sises hors de la Commune | 26 % |
| * pour se rendre à leur travail, essentiellement sur NANTES | 20 % |
| <u>Irrégulièrement :</u> | |
| * pour les loisirs, courses, etc... | |
| - moins de 5 fois par mois | 35 % |
| - entre 8 et 20 fois par mois | 9 % |
| Secteurs d'habitation des utilisateurs : | |
| - Bourg et agglomération | 69 % |
| - Route du Loroux, Rue des Landes de la Plée, Rouleaux, Cassardière ... | 24 % |
| - Launay-Sillay, Hauts de Basse-Goulaine ... | 7 % |

Sur les 67 questionnaires retournés :

- 13 souhaitent une meilleure desserte,
- 10 " des services directs,
- 6 " un service le dimanche et les jours fériés,
- 4 " une meilleure fréquence des rotations,
- 3 " des correspondances améliorées.

.../...

JEUNESSE & SCOLARITÉ

A PROPOS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Les semaines qui précèdent la rentrée engendrent une activité importante à la Mairie.

Les services communaux sont en effet appelés à résoudre, dans un temps minimum, de multiples problèmes liés :

- au ramassage scolaire,
- à la restauration scolaire (vente de tickets, organisation de la surveillance de la restauration, approvisionnement de divers matériels, ...)

LE RAMASSAGE SCOLAIRE

Un nouveau service de ramassage scolaire subventionné a pu être mis en place pour desservir le C.E.S. des Savarières. Il fut très difficile d'obtenir en temps utile, tous les renseignements indispensables à une telle création, notamment de dresser la liste des élèves intéressés et d'établir les circuits.

La collaboration assidue du Directeur de la Société des Transports a permis néanmoins de parvenir à son organisation dans un minimum de temps.

Lors de l'établissement du ramassage primaire, nous avons remarqué qu'il y avait un surnombre d'enfants dans le car.

Nous n'étions pas favorables à ce qu'un car effectue deux tournées de ramassage. En effet, cela aurait eu pour conséquence d'obliger certains élèves à partir plus tôt et à rentrer plus tard chez eux.

Nous pensons que le temps d'absence des enfants de chez eux (notamment pour ceux scolarisés en maternelle) est suffisamment long.

Par ailleurs, nous nous étions aperçu qu'il y avait 46 enfants intéressés par le ramassage scolaire dans le secteur des Vallées et de l'Île Chaland.

Nous avons donc pu prendre ces enfants dans le service de ramassage du secondaire et ainsi résoudre le problème de surnombre, sans pour autant faire effectuer deux tournées au car.

Il est utile de rappeler que les parents qui inscrivent leurs enfants au dernier moment compliquent énormément notre tâche.

Le service de transport pour le Collège de La Bourrelière est également géré administrativement par la Commune, mais cette gestion se fait toutefois indépendamment des autres services.

.../...

Le tableau ci-dessous, par ses chiffres, donne une idée de l'importance de ce service de ramassage scolaire.

| SERVICE DE RAMASSAGE | Effectif des enfants transportés |
|---------------------------------|----------------------------------|
| Ecoles primaires et maternelles | 190 |
| C.E.S. des Savarières | 28 |
| Collège de la Bourrelière | 115 |
| TOTAL | 333 |

Pour le premier trimestre de l'année scolaire 1982-83, le prix demandé aux familles dont les enfants utilisent le transport pour les écoles primaires et maternelles, sera de :

- * 1er enfant : 75 F
- * 2ème " : 75 F
- * 3ème " : 58 F
- * 4ème " : 40 F

Ces tarifs seront réexaminés au 1er janvier 1983, selon l'augmentation qui sera autorisée pour le forfait du ramassage scolaire et suivant l'accord de subvention.

Le 22 octobre 1982, le Conseil Municipal a fixé à : 52 F par trimestre, la participation à demander aux familles pour le circuit des "Savarières" (année scolaire 1982-83)

En ce qui concerne le circuit de "La Bourrelière", le montant de la participation pour un enfant est de : 2 F par jour, soit : 113 F par trimestre.

.../...

RAMASSAGE

SCOLAIRE

A.V.I.S

aux

PARENTS

SECURITE

Je rappelle que l'organisateur d'un service de ramassage scolaire n'est pas responsable lors de la période d'attente sur la voie publique.

Malheureusement, quelques parents n'accompagnent pas leurs enfants au départ ou ne viennent pas les chercher à la descente du car.

Récemment, un accident très grave aurait pu se produire, de par l'absence des parents qui auraient donc dû être présents pour accueillir leurs enfants.

Je vais donc être amené, à mon grand regret, à prendre des mesures coercitives, dans l'intérêt de la sécurité des enfants.

Au cas où ces obligations légales ne seraient pas respectées, les enfants (victimes involontaires) ne pourront plus bénéficier du service public qu'est le ramassage scolaire.

DEGRADATIONS

Deux jours après la rentrée, des dégradations ont été commises à l'intérieur d'un véhicule assurant le ramassage scolaire.

Outre les frais de remise en état qui sont imputables aux familles, celles-ci pourront être sanctionnées par l'exclusion de leurs enfants, du service.

RESTAURATION SCOLAIRE

Le service de restauration mis en place depuis quelques années ne pose pas de problèmes particuliers.

Les enseignants n'assurant plus la surveillance de restauration scolaire, ce service est désormais fait par du personnel communal.

Ainsi maintenant, la gestion et la surveillance de la restauration sont entièrement municipales.

Il est rappelé aux parents qu'il leur appartient de se présenter aux jours et heures indiqués pour les permanences de vente de tickets.

.../...

ÉCOLES PRIVÉES

Nous avons appris le départ de Monsieur FIEVRE. La direction de l'école est désormais assurée par Madame THIBAUD.

Nous offrons tous nos compliments à Madame THIBAUD.

Les effectifs et la répartition par classe sont les suivants :

Ecole Saint Brice 133 élèves

| | | |
|----------------------------------|----|-----------------------|
| * classe de cours préparatoire : | 28 | |
| * " de C E 2 : | 29 | |
| * " de C E 2 - C M 1 : | 24 | (14 C E 1 - 10 C M 1) |
| * " de C M 1 - C M 2 : | 24 | (14 C M 1 - 10 C M 2) |
| * " de C M 2 : | 28 | |

Ecole Sainte Marie 113 élèves

| | |
|----------------|----|
| * maternelle : | 86 |
| * C E 1 : | 27 |

Nous adressons aux enseignants et à leurs élèves, ainsi qu'aux personnes chargées de l'entretien de l'école, tous nos souhaits de bonne année scolaire.

RAPPEL DES ACTIVITES SPORTIVES & CULTURELLES OUVERTES AUX JEUNES

- * le Football (ATHLETIC-CLUB DE BASSE-GOULAINÉ)
- * le Cyclisme (AVENIR CYCLISTE DE BASSE-GOULAINÉ)
- * le Cyclotourisme (AMICALE CLUB CYCLOTOURISME)
- * le Tennis (TENNIS-CLUB DE BASSE-GOULAINÉ)
- * le basket (BASKET-CLUB DE BASSE-GOULAINÉ)
- * le Rugby (RUGBY-CLUB DE BASSE-GOULAINÉ)
- * la Gymnastique Volontaire (A.D.G.V.)
- * la Gymnastique ("LA CAMBRONNAISE" à SAINT SEBASTIEN/LOIRE)
- * le Tir à l'Arc (ASSOCIATION SPORTIVE DE LA GRILLONNAIS)

- * la Danse (au Club des Jeunes du Grignon)
- * la Musique (ECOLE DE MUSIQUE DE BASSE-GOULAINÉ)
- * le Club des Jeunes (au Grignon)

- * la bibliothèque)
- * le ciné-club)
- * le tissage) (AMICALE LAIQUE DE BASSE-GOULAINÉ)
- * le volley)
- * la gymnastique volontaire)

Un terrain d'aventures de 2.500 m2 engazonné, muni d'un but, a été réalisé à proximité du Club des Jeunes et est ouvert à tous les enfants (sans restriction).

ÉCOLE DE MUSIQUE A BASSE-GOULAINÉ

Les cours suivants sont dispensés à l'école de musique :
solfège (3 niveaux, piano, flûte, guitare, batterie)

Les prix des cours sont les suivants :

- solfège : 30 F le trimestre (gratuit si instruments)
- instruments : 270 F le trimestre

Pour tous renseignements, téléphoner au 54-92-67

UNE RADIO LOCALE AU CENTRE DES GREZILLIÈRES A BASSE-GOULAINÉ

Une initiative heureuse a été prise depuis février au Centre des Grézillières : la création d'une station radio dans le but de favoriser l'expression orale des enfants.

Dénommée "Radio 104", cette station émet sur la fréquence FM à 92,5 MHz

Les émissions portent sur les sujets les plus divers et sont préparés par les enseignants et les élèves.

Prochaine émission : le 19 NOVEMBRE A 19 h

Pour tous renseignements, s'adresser à M. CEUIGNET au Centre des Grézillières.

MISE EN GARDE DES SAPEURS POMPIERS

L'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de Loire-Atlantique et la Direction Départementale des services d'incendie et de secours mettent en garde les industriels, commerçants, artisans et autres professions libérales contre les démarchages abusifs de certains organismes se réclamant des sapeurs-pompiers pour recueillir des fonds, en vue notamment d'insertions publicitaires dans différents ouvrages (revues, plaquettes, annuaires, etc...)

Sur le plan local, seuls les sapeurs pompiers de votre Commune ou secteur peuvent vous solliciter pour l'organisation de manifestations corporatives ou pour vous présenter leur calendrier annuel.

Sur le plan départemental, une seule publication a un caractère officiel. Le seul démarcheur est muni d'un accréditif signé du Directeur Départemental et revêtu du cachet réglementaire. Il se présente toujours à visage découvert et non par simple entretien téléphonique

Puissent ces renseignements vous éviter de signer hâtivement des bons de réservation et ordres d'insertion ou de publicité commerciales, présentés par des personnes se servant du nom et du crédit des sapeurs pompiers.

.../...

SANTÉ *_*_*_*_*

DOCTEURS :

- * Dr GATEAU
11, route des Landes de la Plée Tél. 54-90-40
- * Dr MERCIER
12, rue Busson Dillault Tél. 54-96-60

INFIRMIÈRES :

- * Mme HERY Catherine
40, rue de la Razée (répondeur téléphonique) Tél. 54-92-13
- * Mme THIERY M.-C.
33, rue du Grignon (répondeur téléphonique) Tél. 54-58-36

DENTISTES :

- * M. BLIN et
Mlle CHIRON, assistante collaboratrice
16, rue Pasteur Tél. 54-90-16

KINESITHÉRAPEUTE :

- * M. DUMONT
32, rue de la Razée Tél. 54-91-61

ORTHOPHONISTES :

- * Mme HAUDEBERT
63, rue Busson Billault Tél. 54-57-90
Consultations sur rendez-vous
- * Mme MEVELLEC et M. BIZAIS
15, rue Pasteur Tél. 54-96-98
Consultations sur rendez-vous

PEDICURE - PODOLOGUE :

- * Mlle MARQUIS J. chez M. DUMONT (kinésithérapeute)
32, rue de la Razée Tél. 54-91-61
Sur rendez-vous ou à domicile

PHARMACIENS :

- * Mme DEDIEU Michèle
10, rue Pasteur Tél. 54-90-75
- * M. RAIMBAULT Pierre-Jean
2, route des Landes de la Flée Tél. 54-92-67

BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL

Les Commerçants et artisans dont l'adresse, la dénomination sociale ou le numéro d'appel téléphonique ont changé, sont priés de le faire connaître en Mairie.

De même, il est demandé aux artisans et commerçants venant de s'établir sur la Commune, de le préciser afin qu'ils figurent dans le bulletin annuel.

